**LETTRE D’OPINION TYPE**

**[Titre accrocheur – en lien avec votre message]**

[*Amorce - Il est toujours préférable de commencer la lettre d’opinion avec une phrase accrocheuse et surtout, courte. C’est ce qui encouragera le lecteur à lire votre lettre.]*

[*Corps du texte – Dans cette section, vous devez présenter le cœur de votre message. Vous trouverez ci-dessous quelques messages pour vous inspirer, mais vous avez tout avantage à personnaliser au maximum le contenu de la lettre, surtout en lui donnant un angle local (statistiques, exemple avec organismes locaux, etc.). Nous vous invitons également à consulter le document de messages clés pour compléter cette section. C’est dans cette section que vous devez présenter des exemples concrets de ce que vous faites ou encore de ce qui se fait en petite enfance dans votre région. C’est également dans cette section que vous devrez faire un lien avec la Grande semaine des tout-petits.]*

* La 9e édition de la Grande semaine des tout-petits est officiellement lancée, et il s’agit de l’occasion toute désignée pour se mobiliser et offrir une voix aux 514 747 tout-petits de 0 à 5 ans de la province.
* Faisons de la petite enfance une priorité de société.
* Actuellement, [*Insérez le nombre de tout-petits de votre région – voir ci-dessous]* enfants de 0 à 5 ans de [*Insérez le nom de votre région*] grandissent pour devenir les adultes de demain. Malheureusement, tous n’auront pas les mêmes chances de s’accomplir pleinement.
* Cette année, l’événement se déroule sous le thème **Ensemble, pour l’égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s’épanouisse pleinement.** En effet, tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s’épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent.
* **Les enjeux prioritaires afin de s’assurer de s’investir dans la bonne direction pour le bien-être des tout-petits incluent :**
* **Assurer des conditions de vie adéquates** : un logement abordable, une alimentation suffisante et saine ainsi que l’accès à une conciliation famille-travail-études à travers un soutien financier proportionnel aux besoins des familles;
* **Agir ensemble :** réduire les silos en créant des passerelles entre les différents secteurs et en coordonnant nos efforts de concert avec les décideurs;
* **Agir tôt :** assurer la santé, le bien-être et le plein développement de chaque enfant, offrir des conditions optimales et soutenir les parents dès la grossesse;
* **Miser sur les services de proximité :** soutenir les services de proximité et le réseau communautaire pour qu’ils puissent jouer leur rôle en matière de prévention et qu’ils aient la capacité d’agir tôt.

[*Priorisez la ou les mesures qui touchent particulièrement votre organisation.]*

* La période de 0 à 5 ans est déterminante pour le développement des tout-petits. Les actions posées à ce moment sont susceptibles de contribuer au développement de bases solides qui serviront à l’enfant une fois devenu adulte. Les parents ont un rôle crucial à jouer, certes, mais ils ne sont pas les seuls. Comme **acteurs du secteur de la petite enfance et comme citoyens**, nous devons poursuivre notre mobilisation. D’autre part, **l’ensemble de nos gouvernements et institutions** doivent investir dans un meilleur avenir pour tous en priorisant la petite enfance dans l’ensemble de leurs décisions. Pour assurer l’égalité des chances aux tout-petits, il faut que nos décideurs élaborent des politiques publiques intégrées, de sorte qu’elles puissent réellement permettre la mise en place d’un continuum de services aux enfants et à leur famille, dès la grossesse.

[*Message de mobilisation (call to action) – Terminez votre texte avec une phrase mobilisatrice. Que souhaitez-vous que le public retienne? Par exemple : « Une société aussi riche que le Québec ne peut tolérer que des disparités territoriales et sociales aient un impact négatif sur l’avenir de ses tout-petits.* *Ensemble, soutenons le développement des tout-petits dès les premiers instants et travaillons à leur offrir les meilleures conditions de vie possibles. Puisque nos tout-petits sont les grands de demain, donnons à chacun d’entre eux une chance égale de se réaliser pleinement et de devenir des adultes épanouis. » OU « Un Québec prospère doit garantir à chaque enfant un départ équitable dans la vie. Ensemble, unissons nos forces pour offrir à nos tout-petits les conditions nécessaires à leur épanouissement. Car en investissant dans leur avenir aujourd'hui, nous bâtissons une société plus juste, plus forte, et plus solidaire pour demain. »]*

*[Signature - Insérez le nom des signataires et leur titre]*

**IMPORTANT :** Pour favoriser une diffusion par les médias, la lettre ne devrait pas dépasser une longueur de **500 mots.**

**Données régionales – nombre de tout-petits**

Nous vous invitons à utiliser ces données pour compléter vos outils de communication (communiqué, allocution, lettre d’opinion, etc.)

**Dans l’ensemble du Québec, on compte plus de 514 700 enfants de 0 à 5 ans selon les données provisoires de 2023, ce qui représente 5,8 % de l’ensemble de la population québécoise.**

Estimation de la population de 0-5 ans des régions administratives selon l’âge, Québec, 1er juillet 2023.

**Prendre note :** Pour les régions, le % concerne le nombre d’enfants en lien avec la population totale de la région et non de la population totale du Québec

* Bas-Saint-Laurent : 4,8 % de la population, 9 799
* Saguenay−Lac-Saint-Jean : 5,4 % de la population, 15 191
* Capitale-Nationale : 5,6 % de la population, 44 333
* Mauricie : 5,1 % de la population, 14 530
* Estrie : 5,5 % de la population, 28 219
* Montréal : 5,7 % de la population, 120 350
* Outaouais : 6,1 % de la population, 25 526
* Abitibi-Témiscamingue : 6,2 % de la population, 9 224
* Côte-Nord : 5,7 % de la population, 5 119
* Nord-du-Québec : 10,9 % de la population, 5 080
* Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : 4,6 % de la population, 4 231
* Chaudière-Appalaches : 5,9 % de la population, 26 418
* Laval : 5,6 % de la population, 25 200
* Lanaudière : 6,3 % de la population, 34 702
* Laurentides : 6,0 % de la population, 39 700
* Montérégie : 6,1 % de la population, 91 560
* Centre-du-Québec : 6,0 % de la population, 15 565

**Données provisoires pour 2023**

**Sources :** Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adapté par l’Institut de la statistique du Québec.